

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

RAISON SOCIALE:

CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES :

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013C1635

SIGNATURE:



IDENTIFICATION DU VEHICULE

Immatriculation et pays GH-371-QN (F)

Date d'immatriculation 15/11/2023

Date de 1^{ère} mise en circulation 21/07/2022

Marque

Désignation commerciale

MERCEDES BENZ

CLASSE GLE

N° dans la série du type (VIN)

W1N1673171A725408

Catégorie internationale

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

M1GMC3VPT22Z079

GI

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

48778



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

DATE DU CONTRÔLE

27/10/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25020048

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2454

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques

MESURES REALISEES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
TAIRE	AVANT	DONT A ARRIE	RE
Ripage (-8 à +8 m/km) :	7.6 m/km	ONTRÔLE	VOD.
Dissymétrie suspension (≤ 30%)	0%	1 %	
Forces verticales : V	1280 daN	LONIA	1406 daN
Frein de service	K O m	MANTRUL	
	The second secon	daN 403 daN	433 daN
Déséquilibre (<20%) : Forces de freinage (efficacité) : (Taux d'efficacité global (≥58 %) : 7		daN 451 daN	448 daN
Frein de stationnement Taux d'effi	cacité (≥18 %) : 41 %	CONTAI	

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.5 m-1) C1:0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

AIR-2.5 % ON Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -2.5 %